



Quai d'escale à La Baie

Prochain défi, le pavillon d'accueil

Saguenay va bâtir un pavillon d'accueil à la place du chapiteau actuel, à proximité du quai.

(Photo: Jean-Luc Tremblay)



Le maire Jean Tremblay et l'architecte Alain Voyer montrent la maquette du pavillon d'accueil destiné aux croisiéristes à La Baie.

(Photo Sylvain Dufour)



Isabelle Labrie

ilabrie@lequotidien.com

CHICOUTIMI - Après le quai pour l'accostage des bateaux de croisière à La Baie, le temps est venu de s'attaquer à la construction du pavillon d'accueil des touristes, lequel servira également de kiosque et de porte d'entrée pour les visiteurs arrivant du Bas-Saguenay.

Le maire de Saguenay Jean Tremblay a dévoilé hier les grandes lignes de ce projet devant permettre aux croisiéristes qui débarquent de se retrouver dans un endroit fermé, avant d'aller se promener ou faire des excursions s'ils le désirent. Jusqu'à main-

tenant, ils transitent sous un chapiteau.

«Nous avons regardé plusieurs pavillons, partout au Canada, et nous avons donné le mandat à l'architecte Alain Voyer de nous en faire un encore plus beau. Nous voulions un concept qui a l'air maritime et c'est réussi», souligne M. Tremblay.

Bois et aluminium

D'une superficie de 12 000 pieds carrés, le nouveau bâtiment d'accueil, sur un étage, est recouvert de bois et d'aluminium. À l'intérieur, on y retrouvera les étalages de plusieurs artisans, des cafés, un kiosque touristique, des services comme des téléphones et l'Internet et une salle pouvant être louée pour différentes occasions. À l'extérieur, des espaces ont été conçus pour la

location de vélos et de bateaux.

De plus, le personnel de Promotion Saguenay s'occupant du développement du tourisme d'hiver, présentement logé dans des locaux à La Baie, sera rapatrié dans le bâtiment.

«Le pavillon en construction sur le boulevard Talbot servira pour l'organisation de congrès, de gros événements sportifs et l'accueil des touristes en provenance de la Réserve faunique des Laurentides. Celui de La Baie sera destiné aux bateaux de croisière, à l'information touristique et aux visiteurs qui arrivent de Charlevoix. Il permettra aussi de travailler le développement du secteur hivernal, incluant la motoneige et les cabanes à pêche», précise le maire Tremblay.

Les appels d'offres ont été lancés hier et les soumissions seront ouvertes le 22 octobre. Jean Tremblay s'attend à des coûts de construction de 4 à 5 millions \$, lesquels seront défrayés à parts égales par Saguenay, Québec et Ottawa. Dès cet automne, on procédera aux travaux de préparation alors que la construction débutera au printemps. Le pavillon devrait être prêt pour accueillir les premiers croisiéristes de l'automne 2009.

Autres projets

Le maire ne cache pas qu'il caresse d'autres projets pour venir bonifier l'offre touristique. Il a déjà été question d'un village autour du quai et d'un train touristique vers le Lac-Saint-Jean. Mais il y a encore loin de la coupe aux lèvres. «Il n'y a rien de fait. Ça va prendre des subventions importantes pour aller de l'avant.» □

Quatorze navires accosteront l'an prochain

Deux fois plus de visiteurs en 2009

ISABELLE LABRIE
ilabrie@lequotidien.com

LA BAIE - La saison des croisières s'annonce excellente pour 2009. Jusqu'à maintenant, 14 bateaux ont confirmé leur présence, ce qui amènera à quai plus de 28 000 passagers. En comparaison, pour 2008, on en attend en tout 11 800.

«Nous avons plus que doublé le nombre de visiteurs, ce qui est au-delà de nos objectifs. L'an prochain, nous allons donc battre la performance de Montréal il y a deux ans», souligne le maire de Saguenay Jean Tremblay.

Ce dernier raconte que Saguenay est en quelque sorte victime de son succès. En effet, à deux reprises, deux bateaux arriveront à La Baie la même journée. L'un pourra venir accoster alors que l'autre demeurera au large. Les organisateurs devront aussi jongler avec l'heureux problème de trouver des autobus supplémentaires pour accommoder 4000 passagers.

«Nous avons conservé nos quais temporaires et ils seront utilisés dans de tels cas. Ce sera premier arrivé, premier servi», précise M. Tremblay.

Un autre phénomène qui le

surprend, c'est l'arrivée d'un premier bateau au mois de mai 2009, nettement en avance par rapport à la saison automnale. Il ne pouvait expliquer cet escale printanier.

Droit de passage

Jean Tremblay rappelle que si les infrastructures d'accueil ont coûté cher, plus de 33 millions \$, elles rapporteront également beaucoup aux commerçants mais aussi à la ville. En effet, pour chaque passager, les autorités du bateau doivent verser 10 \$. Pour 28 000 passagers, c'est donc une somme de 280 000 \$ qui entrera

dans les coffres de Saguenay.

S'il est difficile de tenir un compte exact des passagers qui descendent lors de l'escale à la Baie, il est incontestable, selon le maire, que leur nombre a augmenté depuis que les bateaux peuvent accoster. Il prend pour preuve les commentaires des artisans qui sont sur place et l'achalandage dans les aires d'accueil.

«Même les jours de pluie, il y avait plus de monde. Il est certain que nous allons travailler pour développer les excursions au Lac-Saint-Jean», conclut le maire. □